

3 propositions pour soutenir les entrepreneurs du Mont-Dore

Les 3 Chambres consulaires se mobilisent pour aider les entrepreneurs du Mont-Dore en grandes difficultés face aux pertes d'exploitation répétitives qu'ils subissent. Elles proposent 3 actions concrètes :

1/ Accompagner les entrepreneurs pour constituer leurs dossiers

Les 3 Chambres consulaires proposent d'accompagner les entrepreneurs à constituer leurs dossiers dans leurs demandes :

- d'échelonnement des dettes bancaires, fiscales et sociales (CAFAT et DSF),
- de prise en charge de leurs pertes d'exploitation (prise en charge directe ou sous forme de crédit d'impôt).

Les Chambres peuvent également accompagner les entreprises dans la recherche de solutions adaptées tels que des audits, plans de redressement, gestion des liquidités...

2/ Accélérer la diffusion de l'information pour permettre l'anticipation

Pour permettre aux entrepreneurs d'être informés quasi instantanément des risques de blocages et de pouvoir mieux s'y préparer, la CCI propose d'étendre son dispositif **Alerte commerces** à tout le secteur du Mont-Dore.

3/ Se réunir pour mettre en place des actions pérennes

Les 3 Chambres souhaitent organiser une réunion entre tous les acteurs institutionnels (Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, Haut-commissariat, province Sud, mairie du Mont-Dore) afin de travailler sur un plan d'actions qui comprenne par exemple :

- la création d'**une zone franche** pour **inciter les entrepreneurs à rester sur place et à ne pas envisager de déménager**,
- la possibilité **d'étudier aux côtés de la mairie du Mont-Dore un modèle économique qui permette la mise en place pérenne de navettes maritimes. Les Chambres se mettent à la disposition de la mairie pour réaliser les études nécessaires** à la mise en place de navettes qui permettraient de fluidifier les flux de marchandises, de salariés, voire même de touristes

Un courrier co-signé des présidents des 3 Chambres reprenant ces propositions a été envoyé au Haut-Commissaire, au Président du gouvernement de Nouvelle-Calédonie, au Président de la province Sud et au Maire du Mont-Dore, en faisant copie à la Ministre des outre-mer.

Les Chambres consulaires invitent leurs ressortissants respectifs impactés à les contacter afin de faire connaître leur situation :

Chambre de commerce et d'industrie : 24 48 36

Chambre de métiers et de l'artisanat : 28 23 37 / rebond@cma.nc

Chambre d'agriculture : 24 31 60